

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

N° 53 - Trimestriel

Octobre 1999

Correspondance : Sophie Marret, 3 rue Waldeck-Rousseau 35700 Rennes —
% 02 99 63 84 33. Fax : 02 99 87 04 10 — courriel Sophie.Marret@uhb.fr
Site web: <http://www.mshs.univ-poitiers.fr/saes/saes.htm>

SOMMAIRE

Compte rendu de l'Assemblée générale du 2 octobre 1999	3
Subvention SAES pour publication	16
Moyens pour l'agrégation (lettre de Mme Demichel).....	
Détachement dans l'Enseignement supérieur (lettre de M. Duwoye)	
Bourses SAES	
Commission de la Recherche.....	
À propos de la liste de messagerie	
Anglistentag 1999	
Livres et documents reçus.....	
Colloques.....	
Bulletin d'adhésion à la SAES	

***** TRÈS IMPORTANT *****

Fichier et annuaire de la S.A.E.S.

Le Bureau **demande aux membres de la S.A.E.S.** de communiquer au trésorier de l'association (cazade@dauphine.fr), si ce n'est pas déjà fait, leur adresse électronique en vue de son inclusion dans le prochain annuaire de la Société, de manière à ce que tous les utilisateurs du courriel soient ainsi répertoriés. L'utilité de la communication électronique au sein de la Société n'est plus à démontrer.

De même chaque adhérent est invité à remplir à son gré la cinquième ligne de sa notice dans l'annuaire. Les abréviations suivantes peuvent être suggérées dans le cas où elles sont nécessaires : Dir. UFR, Dir. Dép., Prés. CS, Dir. U.R.A., Dir. E.A., Membre URA/EA, CNU 11e, Dir. DEA, VP Univ., Pr. Assoc. ou Sec. Assoc. etc. (avec l'acronyme de l'association), Comm. Réd. *Revue*, Dir. *Revue*, etc.

Les collègues dont les **identités bancaires** ont été modifiées par leur banque ou à la suite de changement de compte doivent le **signaler au trésorier** pour que l'ordre de prélèvement de la cotisation puisse aboutir. Il leur est demandé d'envoyer **un nouveau RIB et un nouvel ordre de prélèvement** (à découper à la fin du *Bulletin*.)

Liste de messagerie de la S.A.E.S.

Pour s'abonner à la liste de messagerie électronique, il suffit à tout membre de la SAES d'envoyer un courrier électronique, avec pour message : subscribe saes, à :

majordomo@campus.univ-poitiers.fr

Précautions : Laisser vierge la rubrique "Subject:", désactiver la signature.

Et pour envoyer un message à tous les abonnés, libeller le message avec, dans la rubrique Subject, la mention SAES: suivie de COL pour "colloque", PUB pour une publication annoncée, Q pour une question, SYN pour une synthèse de réponses, THE pour les annonces de thèses. Envoyer le message à l'adresse suivante : **saes@campus.univ-poitiers.fr**

Compte rendu de l'Assemblée générale du 2 octobre 1999

L'Assemblée générale s'est tenue dans le Grand Amphithéâtre de l'Institut du Monde Anglophone. Le président ouvre la séance à 14 heures et remercie Claude Delmas, directeur de l'UFR. Il rappelle le décès récent de Jacqueline Bardolph à qui un hommage a été rendu par Jean-Pierre Durix dans le *Bulletin* de septembre.

Le procès-verbal de l'AG Chambéry, publié dans le *Bulletin* n°51 (pp. 5-15) est adopté à l'unanimité. Un point "Recherche" est ajouté à l'ordre du jour.

Rapport d'activité du président

1. Attributions des membres du Bureau

Le nouveau bureau s'est réuni trois fois depuis le congrès de Chambéry. A. Haberer remercie les membres sortants du Bureau, André Muraire, Albert Poyet et Michel Petit, pour leur collaboration. Le bureau comporte désormais deux nouveaux vice-présidents, Annick Duperray et François Laroque, ainsi qu'une nouvelle secrétaire adjointe, Sophie Marret. Les responsabilités des membres du bureau ont été redéfinies comme suit :

- Le président coordonne les différentes activités de la SAES, s'occupe des rapports avec le Ministère ainsi qu'avec les autres associations de linguistes, est responsable du *Bulletin*, et prend en charge les relations de la SAES avec ESSE.

- Le secrétaire général, J.-L. Duchet, s'occupe de la communication, tient à jour le site WEB qu'il a créé, administre la liste de messagerie et prépare à partir du fichier tenu à jour par le trésorier l'annuaire de la Société, publié en janvier.

- Outre la comptabilité courante, A. Cazade, le trésorier, est responsable de la tenue à jour du fichier des adhérents (sous la forme d'une base de données), ainsi que du fichier des prélèvements. Il est de par sa fonction amené à répondre à un très nombreux courrier. Il est secondé par P. Labrosse, trésorier adjoint.

- En ce qui concerne les vice-présidents : J. Carré est responsable du secteur "Formation et Concours". Ludmilla Delorme est chargée des questions relatives au collège B. Annick Duperray se voit confier la responsabilité des relations entre le Bureau et les organisateurs des congrès ESSE et SAES, et celle du suivi des congrès de la SAES. F. Laroque sera

responsable du secteur "Recherche". Il gère notamment le dossier *Répertoire* et préside la Commission de la recherche dont l'activité va être relancée.

- Les secrétaires adjointes ont les attributions suivantes : M.-J. Lagadec établit les comptes rendus des réunions de Bureau et s'occupe des relations avec les correspondants SAES. Sophie Marret est responsable du *Bulletin*, qu'elle prépare en collaboration avec le président.

2. Le Congrès de Chambéry

Le Président a adressé ses remerciements à Mme Salati, directrice du département d'anglais, à Hubert Greven, responsable de l'organisation du congrès ainsi qu'à notre collègue Michel Grunberger, adjoint au Maire de Chambéry. Lors du congrès, et de nouveau à Lyon, A. Haberer a pu s'entretenir avec le président d'ESSE, Helmut Bonheim, à propos de la rencontre du Board d'ESSE, à Timisoara.

- Quatre motions furent adoptées lors de l'AG de Chambéry, concernant les nouvelles épreuves du CAPES, la nouvelle maquette de l'agrégation, les congés pour recherches ou conversions thématiques ainsi que le détachement dans l'enseignement supérieur des personnels du second degré. Mme Godé a répondu le 14 juin qu'un texte de commentaire sur les nouvelles épreuves de l'oral serait rédigé à la demande du ministère et publié au BO. Depuis, nous avons appris la nomination de Mme Scoffoni à la présidence du jury. M. J.-C. Dupas, vice-président du jury interviendra plus tard, notamment à propos de la réunion du 18 octobre.

Des différents courriers adressés au Ministère, le seul qui a obtenu une réponse concerne la motion portant sur la nouvelle maquette de l'agrégation. Mme Demichel nous informe qu'il n'y aura pas de moyens supplémentaires pour ces épreuves, le calcul des dépenses affectées aux concours étant pris en compte dans le système San Rémo. Aucune réponse n'a été faite à propos des autres motions, en dépit des relances faites fin août auprès de M. Oriano.

3. ESSE

A. Haberer a donné dans le *Bulletin* n°52 un compte rendu de la réunion du Board à Timisoara. Pour ce qui est du Congrès ESSE/5 à Helsinki, il se félicite du grand nombre de collègues inscrits.

4. Fichier et annuaire

La SAES compte 1567 adhérents à jour de leurs cotisations. Dans la perspective de la sortie du prochain Annuaire, ce fichier doit être mis à jour. Il est important que les membres de la SAES fassent connaître à Alain Cazade les modifications éventuelles de l'entrée les concernant. Le président rappelle que chacun est invité à donner les éléments qu'ils souhaitent voir

figurer dans la cinquième ligne (fonctions universitaires, membre du CNU, directeur de centre de recherche, etc.). Il serait très utile, enfin, que tous ceux qui ont une adresse électronique la fasse connaître. Enfin, il faut que les correspondants fassent campagne auprès des jeunes collègues récemment recrutés pour qu'ils adhèrent à la SAES.

5. Situation financière

La situation financière est bonne, grâce à la prudence des trésoriers passés et présents et à l'augmentation du nombre des membres de l'association. Le président annonce qu'il va être demandé à l'AG d'approuver certains engagements :

- Une aide financière pour permettre d'assister le Webmestre dans ses fonctions, notamment la tenue à jour de la liste de messagerie.
- Le remboursement des frais de déplacement des membres de la commission recherche.
- La relance des bourses SAES, dont les modalités d'attribution sont rappelées.
- L'invitation au Congrès d'Angers des présidents honoraires de la SAES et des membres du premier bureau, élu à Bordeaux en 1961, avec Jean Loiseau comme président.
- Le système de subvention pour aider à la publication des travaux présentés dans le cadre des congrès de la SAES est d'autre part rappelé.

Le principe de l'engagement de ces dépenses est adopté à l'unanimité.

Rapport du trésorier

A. Cazade présente comme d'habitude, sous forme de tableaux projetés sur écran, la situation financière de la SAES (voir page suivante). Il commente les données principales et confirme que la situation est bonne. Le président remercie Alain Cazade, à qui l'AG donne quitus sous forme d'applaudissements. J.-M. Maguin remarque que les dépenses au titre de la "Représentation à l'étranger" sont très modestes et suggère que la SAES soit plus souvent représentée lors des congrès à l'étranger. A. Haberer répond qu'il reçoit effectivement un certain nombre d'invitations, mais qu'il a aussi le souci de ménager les finances de la Société. Il rappelle que la SAES s'est d'autre part engagée à accorder une aide de 1000 F aux collègues qui participeront au congrès d'Helsinki.

Bilan de Caisse - SAES - au 1/10/1999

État au	Reliquat 1998	C.C.P.	SICAV Ecoreuil	C.E.	Cpte Ch. Ecur.	AXA
01/01/1999	14 480,00F	17 778,15F	- F	245 654,57F	120,00F	153 000,00

	C.C.P. Débit	C.C.P. Crédit	SICAV Ecoreuil	C.E.	Cpte Ch. Ecur.	AXA (UAP)
Prép. Agrég.	1 508,00F					
Secrétariat	2 314,78F					
Subv. Revues	30 035,00F					
Divers	478,00F				-20,00F	
Bureau	16 597,24F					
Prov. Actes Nice		5 000,00F				
Cotis. 99	1 390,00F	271 154,05F				
Publications	79 425,23F				-11 091,22F	
Virements	200 000,00F	117 000,00F		67 960,00F	15 000,00F	
Intérêts CE				4 771,32F		
Cong. Chambéry	10 000,00F					
Accueil Etranger	5 000,00F					
Ptt	11 887,23F					
Étiquettes		1500,00F				
ESSE 98	51 597,58F					
Intérêts AXA (UAP)						7050,00 F
Frais Prélèv.	1 566,50F					
Impayés Prélèv.	3 704,00F					
Congrès	2 953,00F					
Représ. Etranger	6 860,00F					

Chéquier C.C.P.:	C.C.P. à sortir:	En caisse ccp:	Sicav Ecoreuil	C.E.	Cpte Ch. Ecur.	AXA
1 595,64F	12 613,30F	14 208,94F	- F	318 385,89F	4 008,78F	160 050,00F

En Francs

En Euros :

Actif:		Passif:		Actif:		Passif	
909 356,87F	Solde :	425 316,56F		138 630,56	Solde :	64 839,09	
	484 040,31F				73 791,47		
dont:				dont:			
C.C.P. :	1 595,64F			C.C.P. :	243,25		
CE :	318 385,89F			CE :	48 537,62		
AXA :	160 050,00F			AXA :	24 399,47		
Cte Ch. Ec. :	4 008,78F			Cte Ch. Ec. :	611,13		

Fichier d'adhérents : 1567 entrées au fichier
 1412 cotisations perçues en 1999
 1247 Demandes de prélèvement
 1205 Prélèvements effectués en 1999
 16 Impayés au prélèvement
 207 Cotisations payées par chèques
 129 Rappels de cotisation en automne

Rapport du Secrétaire général

J.-L. Duchet présente un rapport sur la communication. Il explique que les tâches qu'il doit remplir dépassent largement ce qu'il est légitime d'attendre d'un bénévole. Le Bureau en a débattu et a repris à son compte sa

proposition. L'aide dont le Secrétaire général a besoin serait obtenue grâce à une bourse d'un montant de 24 000 F, laquelle serait attribuée à un étudiant de troisième cycle qui, en s'initiant sous sa direction aux nouvelles technologies, collaborerait à la mise à jour et au développement des pages du site web de la SAES. L'Assemblée donne son accord unanime à cette proposition. Le président intervient pour dire qu'il prend cet accord comme une marque de confiance dans le travail du Bureau et du secrétaire général en particulier.

11^e section du CNU

M. Jean-Robert Rougé a fait part au président Haberer de son regret de ne pouvoir venir lui-même commenter pour la dernière fois, au terme de son mandat de président, les résultats de la dernière session du CNU. Il a demandé à Michel Bandry, vice-président, de le représenter. Le bilan chiffré de la session se présente ainsi :

Cette année les promouvables de la voie II (petits établissements) étaient examinés en même temps que ceux de la voie I (grands établissements).

– MCF : 1^{ère} classe : 158 promouvables (dont 32 stagiaires et 17 promus locaux), 146 dossiers présentés (dont ceux de certains promus), 18 possibilités de promotion, 18 promus.

– MCF : hors classe : 365 promouvables (dont 229 au 6^{ème} échelon de la 1^{ère} classe et 16 promus locaux), 166 dossiers présentés. Comme l'an dernier, le CNU a décidé de n'examiner que les dossiers des candidats ayant une ancienneté de 5 ans et plus dans le 6^{ème} échelon, soit 66 ; 12 possibilités de promotion, 12 promus.

– PR : 1^{ère} classe : 233 promouvables (dont 4 promus locaux), 146 dossiers présentés, 9 possibilités de promotion. Les 9 promus étaient au 6^{ème} échelon de la 2^{ème} classe.

– PR : classe exceptionnelle 1^{er} échelon : 126 promouvables, 2 possibilités de promotion, 2 promus.

– PR : classe exceptionnelle 2^{ème} échelon : 10 promouvables, 1 possibilité de promotion, 1 promu.

Promotion voie II : concerne les PR et MCF titulaires d'une prime pédagogique ou administrative. Ne sont examinées par les bureaux des 9 sections formant le groupe III que les candidatures classées 1^{ères} par les universités. Pour les professeurs, la nature des fonctions administratives exercées est un critère important. Pour les sections 7 à 15 :

– MCF : 1^{ère} classe : 15 promouvables, 9 classés 1^{er} dont 5 en 11^{ème} section (sur 6), 3 possibilités de promotion, 1 promu en 11^{ème}.

– MCF : hors classe : 42 promouvables, 23 classés 1er dont 11 en 11ème section (sur 17), 3 possibilités de promotion, 1 promu en 11ème.

– PR : 1ère classe : 21 promouvables, 13 classés 1er dont 4 en 11ème section (sur 7), 2 possibilités de promotion, 1 promu en 11ème.

– PR : classe exceptionnelle 1er échelon : 24 promouvables, 9 classés 1er dont 2 en 11ème section (sur 4), 6 chefs d'établissements, 1 possibilité de promotion, 1 promu.

Congés sabbatiques : 6 possibilités, 3 professeurs, 3 MCF + 1 professeur et 1 MCF en liste supplémentaire. Ces deux collègues ont obtenu leur sabbatique.

Intervention des Présidents des jury de concours

Le président indique que tous les présidents de jury de concours ont été invités. Des changements ont en effet eu lieu dans la présidence des jurys. Doivent intervenir M. Patrick Badonnel, président du jury de l'agrégation externe de 1996 à 1999, et Mme M.-C. Lemardeley-Cunci, nouvelle présidente du jury. Mme Godé, ancienne présidente du jury du CAPES externe, invitée avant même son remplacement, a transmis l'invitation à la nouvelle présidente, Mme Scoffoni, laquelle sera représentée par les deux vice-présidents du jury, P. Brennan et J.-C. Dupas. M. Monnanteuil, Inspecteur général, est présent au titre de président du jury de CAPES interne et du CAPES spécifique. Enfin, Mme Azuelos, ancienne présidente du jury de l'agrégation interne proposera un bilan de la dernière session de son concours, Mme Golaszewski, qui lui succède, s'excuse de ne pas pouvoir être présente.

Agrégation externe

Le président donne la parole à M. Patrick Badonnel. Celui-ci donne lecture du texte suivant, reproduit *in extenso* :

“La session 1999 de l'agrégation externe d'anglais des lycées et collèges s'est parfaitement déroulée, comme les trois précédentes. Barres d'admissibilité et d'admission votées à l'unanimité, 155 postes à pourvoir, 155 postes pourvus (en baisse de 34% par rapport à 1996, où nous avions 235 postes à pourvoir). Pourvoir tous les postes ne signifie en aucun cas faire preuve d'une indulgence coupable: j'en voudrai pour preuve que cette année, comme l'année dernière, le jury a éliminé des candidats dont le total de points était supérieur à la barre d'admission mais qui avaient obtenu un zéro, éliminatoire donc, à l'une des épreuves de l'oral.

A l'écrit, le sujet quadripolaire sur *The Handmaid's Tale* et *Utopia*, faisait non seulement appel aux connaissances des candidats mais les conduisait à

effectuer un véritable et réel travail de synthèse critique, sans se payer de mots. Nous avons eu d'excellentes copies. Ce type de sujet n'est évidemment possible que lorsque le programme repose sur un socle thématique soigneusement élaboré, ce que je me suis efforcé de faire en 97, 98 et 99 — en introduisant pour la première fois le cinéma— pour éviter le catalogue sans âne et pour reprendre et amplifier une idée de mon prédécesseur, Madame Rouyer, que j'avais trouvée novatrice. En civilisation le sujet reposait sur un socle littéraire et, comme en littérature, a donné l'occasion aux meilleurs de s'illustrer. A l'épreuve de version et linguistique on constate la quasi-disparition des copies blanches en linguistique et une progression très nette du niveau des candidats. La difficulté des sujets de littérature et de civilisation m'a amené, cette année, à choisir un sujet de thème légèrement moins difficile que les années précédentes.

A l'oral, on notera que les candidats sont maintenant bien entraînés pour l'entretien de version et de thème oral. Cet entretien permet un échange entre le jury et le candidat et exige, de la part de ce dernier, "ouverture d'esprit, souplesse et cohérence".

Qu'il me soit maintenant permis de faire un rapide bilan :

La réforme que j'ai mise en place en 1996 a permis de placer sur un pied d'égalité les différentes disciplines. C'est un fait acquis et les lauréats de l'agrégation ont désormais une formation généraliste qui constitue le socle sur lequel se construira éventuellement la future spécialité de ceux qui ambitionnent d'enseigner dans le supérieur.

La structure volontairement simplifiée de la maquette, à l'écrit comme à l'oral, est à l'origine d'une facilité de fonctionnement qui a permis au jury et au bureau de faire un "sans-faute" sur quatre ans et de le faire dans un certain confort. Les programmes, sous forme thématique, ont fait l'objet d'un renouvellement à 75% : en moyenne, sur quatre œuvres mises au programme, trois ne l'avaient jamais été auparavant.

La Directrice de Cabinet de Monsieur Allègre, Madame Jeanne-Marie Parly, a bien voulu signifier par écrit que j'avais "dirigé quatre sessions en assurant, à chacune d'entre elles, un déroulement efficace et pleinement satisfaisant" ; quant à la directrice des personnels enseignants, Madame Marie-France Moraux, elle m'a adressé par écrit ses "remerciements pour l'importance et la qualité du travail que vous avez réalisés". Si je suis obligé de citer ces propos élogieux c'est évidemment parce qu'ils s'adressent aux membres du jury, à tous les membres du jury, sans exception et sans exclusion, qui doivent être félicités du formidable travail accompli dans un esprit de jeu collectif dont la vertu principale est d'enrayer rapidement toute velléité d'inflation de l'ego. Le meilleur exemple que je puisse donner est le rapport du jury : les membres du jury ont réussi cette année la prouesse de

faire en sorte que le rapport puisse sortir très exactement le 17 août, soit moins d'un mois après la fin des épreuves. Vous y trouverez toutes les données chiffrées dont je sais que vous êtes friands.

Je tiens à rappeler au passage que j'ai intégralement conservé le jury que m'a transmis mon prédécesseur: seuls quatre membres de ce jury m'ont signifié par écrit leur démission à l'issue de la première année ; c'était leur décision, non la mienne, je n'ai pu que la respecter tout en la regrettant.

Je tiens enfin à remercier Madame le professeur Marie-Jeanne Ortemann, Monsieur l'Inspecteur Général Yvon Le Vraux et Monsieur l'Inspecteur d'Académie Jean-Luc Maître dont le soutien, les conseils, la loyauté et surtout l'amitié m'ont été d'un constant secours.

Je suis très heureux d'avoir eu la possibilité de mettre au programme, entre autres, Toomer, Momaday, Kureishi, *The Handmaid 's Tale*, *On Liberty* et "La naissance de l'idée de tolérance", surtout la naissance de l'idée de tolérance... Les décisions que l'on arrête sont le symptôme de ce qu'on est.

Je souhaite bonne chance à l'agrégation et à mon successeur, à qui je suis heureux de transmettre mes dossiers et le flambeau."

Le président remercie M. Badonnel et invite à la tribune Mme Lemardeley-Cunci. Elle aussi a préparé un texte, dont elle donne lecture :

"Monsieur le Président de la SAES, mes chers collègues,

En me confiant la présidence du jury de l'agrégation externe d'anglais le ministère m'a chargée d'une tâche passionnante.

Mon premier souci a été de réunir un jury cohérent et capable de s'adapter aux nouvelles épreuves mises en place au printemps.

C'est dans cette perspective que j'ai tenu à encadrer mes choix de garanties objectives et j'ai décidé que seuls les collègues universitaires ayant soutenu une thèse, c'est-à-dire ayant établi la preuve institutionnelle de leur excellence, qualifiés par le CNU, pouvaient faire partie de ce jury.

Le ressentiment des sept collègues non retenus est compréhensible, mais j'ai trouvé anormal que certains d'entre eux, très récemment agrégés, aient été appelés à siéger au sein du jury d'un concours aussi exigeant.

Dans le cadre souvent invoqué du respect des traditions, on aurait pu s'interroger à l'époque sur l'opportunité d'inviter au jury des membres au profil si atypique.

Le jury de l'agrégation n'est pas une bourse de doctorat.

Je reste persuadée qu'il aurait été de bon conseil de les encourager, pour la "gestion" de leur "carrière", à poursuivre leur recherche avec assiduité.

Nous sommes tous conscients de la charge de travail considérable qui pèse actuellement sur nos collègues agrégés ainsi que sur les ATER, pour qui les mois d'été suffisent à peine à achever leur thèse dans les délais prescrits.

D'autre part, certains collègues ont pris ombrage du fait que je leur impose un choix qui ne leur convenait pas.

Ils n'ont en aucune manière été écartés du jury et leur démission ne donnera lieu de ma part à aucun commentaire.

J'ai classé sans suite les courriers insolents qui m'ont été adressés en rafales mais je n'accepte pas l'arrogance des pressions dont j'ai été l'objet, que ce soit de la part des anciens jurés ou de leurs protecteurs de circonstance dont l'intervention déplacée frôle le manque de respect.

Existe-t-il un précédent où il ait été demandé à un président de rendre des comptes sur la composition de son jury ou est-ce un traitement de faveur réservé aux présidentes ?

Cette polémique orchestrée ne nous a pas empêchés d'avancer: le cadrage des nouvelles épreuves se précise et j'en confirmerai par écrit les termes sous forme de "notes aux préparateurs" qui seront envoyées par le ministère dans chaque centre de préparation et diffusées sur le Web, à la mi-octobre."

À la suite de ces deux déclarations, un débat a lieu. F. Lessay prend à témoin l'Assemblée, indiquant que chacun aura pu mesurer la différence de ton entre les deux discours qu'il a entendus. Il estime sans précédent que sept membres de l'ancien jury aient été relevés de leurs fonctions et regrette que le principe de continuité du service public ne soit plus respecté. Soulignant qu'aucun des sept membres n'avait terminé son temps habituel de quatre ans, il se demande si la composition du jury relève désormais du "spoils system"? J.-M. Maguin estime, en tant qu'ancien membre du jury et collaborateur de plusieurs présidents qui se sont succédés, que le président est seul responsable de son jury. Il regrette la présente polémique et dénonce ce qui relève selon lui de mœurs byzantines. Il dit sa foi dans le concours d'agrégation et appelle à une décrispation afin que le concours se déroule dans de bonnes conditions. M. Bandry précise qu'il n'y a pas de mandat de quatre ans mais une limite usuelle de quatre ans. Un jury est nommé pour un an. Le Président est seul et, si des responsabilités sont recherchées ensuite, seul le président les assume. Il ajoute que l'année de mise en place d'une réforme suppose que la confiance personnelle entre président et membres du jury soit totale. Il rejoint J.-M. Maguin et demande que la querelle ne dépasse ces murs dans l'intérêt même du concours et des candidats. F. Lessay tient à dire à J.-P. Martin, qui était intervenu dans ce sens, qu'il ne s'agit pas là d'une querelle interne à Paris 3. Il répète que l'usage courant a été bafoué. M. Perrin appartient, lui, à une université où l'on ne prépare pas à l'agrégation. Il pense qu'il n'y a pas lieu d'intervenir sur la manière dont le jury est composé et demande à son tour qu'il soit mis fin à la polémique. Le

président intervient alors et déclare qu'il estime que la poursuite du débat ne pourrait que nuire à l'agrégation comme à la Société et qu'il invite donc l'Assemblée à passer à l'ordre du jour.

CAPES externe

J.-C. Dupas, est à son tour invité à prendre la parole. Il annonce que le rapport concernant la session 1999 sera diffusé prochainement. À propos de la réforme, il souligne que le CAPES d'anglais a un côté expérimental puisque pour les autres langues la réforme ne sera appliquée qu'en 2001. Une réunion des préparateurs aura lieu à Paris le 18 octobre. Invitations et ordres de mission pour cette réunion seront envoyés par les IUFM. Quelques indications peuvent néanmoins être données dès maintenant concernant les nouvelles épreuves :

- Épreuve de synthèse : pour des raisons de moyens d'impression, il n'y aura pas de dossier iconographique couleur, ni de document audiovisuel. Cela limite l'intérêt de la novation voulue et beaucoup de préparateurs présents font part de leur déception. Au traditionnel dictionnaire unilingue sera ajouté un dictionnaire encyclopédique des noms propres. J.-C. Dupas indique qu'il y aura des documents de type "fiction" et de type "non-fiction", et que les documents seront argumentatifs plutôt que référentiels. La mise en cohérence des documents est l'objectif recherché. C'est l'ensemble des documents qui compte, même si un seul sera le support d'analyse des faits de langue. Si la sélection des faits de langues sera faite plutôt dans des textes du XIX^e siècle ou du XX^e, des textes plus anciens pourront être donnés, qui ne présenteront pas de difficultés spécifiques.

- Épreuve de Compréhension/restitution : un mot-clef sera fourni (enregistré sur la cassette); il y aura deux écoutes d'un document de 90 secondes, sans pause, une minute de mise en forme par le candidat et trois minutes de restitution ; la prise de notes sera autorisée.

Au cours du débat qui suit, Jacques Carré s'interroge sur le risque d'inégalité entre les candidats si certains dossiers ne comportent pas de document iconographique. F. Poirier se demande ce que peut être la nature de cette synthèse : il est inévitable qu'elle tire vers l'une ou l'autre des disciplines. Il soulève le problème de la dimension des objets : que signifie l'équivalence entre une image et un texte de 200 mots ? Il craint que l'on confonde synthèse et syncrétisme. M. Lemosse souligne que notre formation universitaire est antinomique des visées de l'épreuve, car nous ne savons pas faire de travail qui ne soit ni littéraire, ni civilisationniste. J. Devoize pose la question de savoir si la linguistique est incluse dans la synthèse. Le président Haberer relève l'expression de "maquette sans préparation" employé par

M. Dupas et y fait objection en soulignant le nombre de débats, de commissions et de projets publiés. Il demande à M. Dupas de ne pas ajouter à l'inquiétude des candidats et des préparateurs en faisant état des incertitudes du jury. J.-C. Dupas lui répond que par "absence de préparation" il voulait dire absence de prise en charge par un président nommé pour conduire la mise en place de la réforme. P. Brennan, l'autre vice-président du jury, déclare qu'il est indispensable que cette première session réussisse, l'enjeu étant le maintien de la formation des certifiés par l'université.

CAPES interne

Le bilan de la session 1999 du CAPES interne est présenté par M. F. Monnanteuil, président du jury :

Nombre de postes mis au concours : 358
Nombre d'inscrits : 1502
Postes pourvus : 350
Nombre de présents à toutes les épreuves : 1181
Nombre d'admissibles: 674 (barre d'admissibilité à 11)
Nombre de candidats pouvant être classés : 551
Nombre d'admis : 350 (barre d'admission : 24)

Pour le concours CAER CAPES, le nombre de contrats offerts est passé de 153 à 256 : la même barre d'admissibilité a été arrêtée pour les deux concours. La barre d'admission a été à 24 pour le CAPES interne et à 27 pour le CAER.

Bilan du CAER CAPES (enseignement libre):
Nombre de postes mis au concours: 256
Nombre d'inscrits : 836
Nombre de présents à toutes les épreuves : 685
Nombre d'admissibles : 441 (barre d'admissibilité à 11)
Nombre de candidats pouvant être classés : 436
Nombre d'admis : 256 (barre d'admission: 27,5)

M. Monnanteuil indique que parmi les admis il y avait des MA (et même un agrégé de maths!). 104 avaient déjà été admis au concours réservé. Il indique en outre qu'une réforme du CAPES interne est envisagée, qui consisterait à réduire le nombre des épreuves. Il juge par ailleurs que la parité entre les divers types de documents (papier, audio et vidéo) doit être maintenue pour les épreuves orales.

Agrégation interne

Mme Azuelos explique que 1999 a été une année de transition, puisqu'en raison du changement de calendrier, il y a eu deux sessions dans le courant de

l'année universitaire 1998-99. Elle souligne qu'en 1998 un bilan positif avait témoigné d'une meilleure préparation des candidats, mais en 1999 le bilan est plus mitigé. Il y a eu 751 candidats (contre 607 en 98), malgré la baisse du nombre des postes. La barre d'admissibilité a été baissée de 5,25 à 5,20 pour permettre à un plus grand nombre de candidats de tenter leur chance à l'oral. Il y a eu 229 admissibles et 58 reçus. La barre d'admission est restée inchangée : 7/20.

Les performances des candidats sont décevantes. Les copies blanches étaient nombreuses à l'écrit, alors que le programme avait été reconduit. Mme Azuelos insiste sur la nécessité de mettre en place les enseignements avant le mois de septembre, afin que les candidats bénéficient d'une préparation suffisante. M.-C. Rouyer intervient pour souligner que dans ces conditions le programme de l'agrégation interne ne peut être valablement préparé que s'il est choisi dans le programme de l'agrégation externe de l'année précédente. Mme Azuelos précise qu'elle pensait essentiellement aux enseignements concernant l'épreuve de didactique qui ne comporte pas de programme. Certains collègues s'inquiètent de la baisse des crédits accordés à la préparation de l'agrégation interne, qui glissent par conséquent vers les enseignements de didactique. Mme Azuelos rappelle l'importance d'une préparation suffisante à l'épreuve universitaire. Le rapport est paru. Le calendrier du concours est désormais stabilisé avec des écrits à la mi-février et des oraux à la mi-avril. La session 2000 tiendra son oral à Toulouse. Au moment de conclure, Mme Azuelos rend hommage au travail du jury et souhaite une bonne session 2000 à l'agrégation interne.

Recherche

François Laroque, désormais en charge de la recherche, souligne qu'après les nombreuses réactions suscitées en notre sein par les projets ministériels de refonte des maquettes des CAPES de langues vivantes qui ont fait planer de sérieux risques sur ces concours et sur notre discipline en particulier, il paraît opportun de reprendre aujourd'hui l'initiative. Celle-ci pourrait prendre la forme d'une réflexion nationale pour dresser le bilan et les perspectives de la recherche en anglistique.

Il est donc décidé que la Commission Recherche de la SAES se réunirait à Paris le 13 novembre prochain pour réfléchir à la mise en œuvre de ce projet. La première phase consisterait dans l'envoi d'un questionnaire à toutes les universités via les Centres de recherche et les Directeurs de composantes, pour demander que soient rapidement transmises les informations principales relatives aux équipes reconnues (CNRS ou MENRT), aux revues, aux publications (en français et/ou en anglais), au(x) DEA (avec nom de l'ED de rattachement), le nombre de thèses soutenues depuis quatre ans dans ces

formations, les liens internationaux avérés, etc. L'information retournée (fin janvier 2000 ?) serait ensuite traitée et synthétisée (avec l'aide du boursier recruté ?) et publiée sous forme d'un "Livre blanc de la recherche en anglistique" (fin 2000 ?) ainsi que sur le site Web de la SAES (ce qui permettrait une mise à jour régulière par la suite). Une présentation des premiers résultats pourrait être donnée au prochain congrès d'Angers. Les collègues auraient ainsi à leur disposition un état des lieux précis et actualisé de la recherche en anglistique en France, qui permettrait d'afficher ses points forts et ses champs émergents (nouveaux savoirs, nouvelles technologies), mais aussi ses spécificités (liens avec les concours ?), ses grandes préoccupations et ses secteurs en difficulté.

À l'heure où la réorganisation générale de la recherche voulue par le Ministère suit son cours, notamment par le biais du rapprochement qui s'opère entre le CNRS et les universités, il est essentiel que l'anglistique fasse connaître le rôle qui est le sien en matière de Recherche et qu'elle se mette en position de revendiquer une meilleure représentation au sein des institutions et des instituts de recherche nationaux. L'enjeu est de taille, car il s'agit de montrer, dossiers à l'appui, l'importance quantitative et qualitative qui est la sienne dans le secteur de la recherche. Il faut aussi qu'elle se donne les moyens de combattre tout risque d'auxiliarisation.

Liliane Kerjean, Présidente de l'AFEA intervient pour signaler que les américanistes ont également le projet d'établir un livre blanc de la recherche et il est convenu que les deux associations travailleront conjointement sur ce dossier. Jean-Marie Maguin indique que le CNRS est certainement preneur et que cela a été évoqué à la réunion du groupe SHS.

Congrès d'Angers

Daniel Baylon, responsable avec Jeanne Devoize de l'organisation du XL^e Congrès de la SAES qui aura lieu à Angers les 19, 20 et 21 mai 2000, informe l'Assemblée que le thème sera : "Progrès : rêves et réalité ?". Lord Briggs sera notre invité d'honneur. Le Banquet aura lieu au Château de Brissac. Daniel Baylon conseille à ceux qui souhaitent participer au Congrès de réserver les hôtels très tôt. Une première circulaire parviendra aux membres de la SAES début janvier.

Congrès de Montpellier.

Le président est en mesure d'annoncer que le XLI^e Congrès de la SAES aura lieu à Montpellier les 11, 12 et 13 mai 2001. Après concertation avec Liliane Kerjean, cette date a été retenue, l'AFEA tenant pour sa part son congrès à Orléans les 25 et 26 mai. Les deux présidents sont d'accord pour que les congrès de la SAES et de l'AFEA aient désormais lieu à quinze jours

d'intervalle au lieu d'une semaine comme c'était le cas jusqu'à présent, de sorte qu'un plus grand nombre d'américanistes puisse se rendre au congrès de la SAES.

Le président remercie ses collègues et lève la séance à 17 heures.

Subvention SAES en vue d'une publication (rappel)

La S.A.E.S. peut aider des revues à publier leurs textes dans les conditions suivantes :

- les textes doivent être ceux de communications prononcées dans le cadre des congrès de la S.A.E.S.
- les manuscrits doivent faire l'objet d'un devis présenté préalablement à publication au Bureau de la S.A.E.S.
- la publication portera de façon explicite la mention de l'origine des textes ("Communications présentées au Congrès de la S.A.E.S. de, atelier de) et de l'aide de la S.A.E.S. ("Ce numéro/volume est publié avec le concours de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur"). Ces mentions apparaîtront sur la page de garde ou le rappel de page de couverture.

Les numéros de revues répondant partiellement aux critères énoncés pourront être pris en considération au prorata des articles remplissant les conditions décrites, et à condition de porter les mentions énumérées plus haut.

Les demandes de subvention avec justificatifs (sommaire, devis) sont à envoyer directement au Président de la S.A.E.S.

Moyens supplémentaires pour l'agrégation

Reçue quelques jours avant l'Assemblée générale du 1er octobre, la réponse de Mme Francine Demichel à la demande que je lui avait adressée avait été citée et commentée au cours du rapport d'activité du président. En voici le texte complet. (AH)

Paris le 21 septembre

Monsieur le Président de la SAES

Objet: Motion concernant l'agrégation de l'Assemblée générale de la Société des Anglicistes de l'enseignement supérieur.

Réf: Votre lettre du 4 juin 1999.

Par lettre citée en référence, vous m'avez communiqué le texte de la motion concernant la nouvelle maquette de l'agrégation adoptée par l'Assemblée générale de la Société des Anglicistes de l'enseignement supérieur le 23 mai dernier.

S'agissant des moyens supplémentaires que vous estimez nécessaires à la préparation des nouvelles épreuves orales de l'agrégation d'anglais, je vous informe que les préparations aux épreuves de l'agrégation sont désormais prises en compte dans le système analytique de répartition des moyens (San Remo). Elles ne sont donc pas susceptibles de faire l'objet d'un financement spécifique.

Pour le Ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, et par délégation,
La Directrice de l'Enseignement Supérieur
Francine Demichel

ANNUAIRE 1999-2000

Le Bureau **demande instamment à tous les membres de la S.A.E.S., et notamment aux correspondants**, de communiquer au trésorier de l'association (cazade@dauphine.fr), si ce n'est pas déjà fait, leur adresse électronique en vue de son inclusion dans l'**Annuaire 1999-2000**..

Détachement dans l'Enseignement supérieur

En réponse au courrier que j'avais adressé le 4 juin dernier, et de nouveau début septembre, à Mme M.-F. Moraux pour lui présenter la motion votée à ce propos par l'AG de Chambéry (voir Bulletin n° 51, pp. 14-15), j'ai reçu le 17 novembre la réponse qui suit. Elle est signée de M. Pierre-Yves Duwoye, qui a récemment succédé à Mme Moraux à la tête de la DPE. Cette réponse ne permet pas d'espérer que les difficultés rencontrées récemment dans plusieurs académies ne vont pas de se reproduire à l'avenir. La circulaire du 12 juillet 1999, qui précise "les modalités administratives d'un service partagé entre le second degré et l'université pour les personnels enseignants du second degré", quel que soit l'intérêt qu'on peut lui porter, est sans rapport avec notre demande. (AH)

Ministère de l'Éducation Nationale,

de la Recherche et de la Technologie
Direction des personnels enseignante
Paris, le 10 novembre 1999

Monsieur le président,

Vous avez appelé mon attention sur différentes motions adoptées lors de l'assemblée générale de votre société, réunie à Chambéry, à l'occasion de votre XXXIXème congrès, et en particulier sur celle relative à l'affectation des personnels du second degré dans l'enseignement supérieur.

La direction des personnels enseignants (DPE) est comptable du bon fonctionnement du service public de l'ensemble des ordres d'enseignement et je m'efforce d'organiser ces mouvements dans l'intérêt bien compris des élèves, des étudiants et des personnels.

La procédure normale d'affectation des enseignants du second degré dans l'enseignement supérieur est celle de l'affectation sur un poste qui a été publié. Pour la rentrée 1999, une note de service est parue le 3 décembre 1998 et celle de la rentrée 2000 va paraître prochainement.

Les enseignants candidats à une affectation dans l'enseignement supérieur sont proposés sous la responsabilité des chefs d'établissement qui recueillent tous les avis utiles sur leurs niveaux scientifique et pédagogique auprès des spécialistes de la discipline, compte tenu de la spécificité du profil du poste. Comme vous l'indiquez, dans le cadre de l'enseignement supérieur, les concours, et particulièrement celui de l'agrégation, sont pris en compte de façon prioritaire.

Les difficultés que vous signalez, et que nous connaissons bien, sont liées aux affectations provisoires qui interviennent en dehors de la procédure annuelle d'affectation. Il est normal que ces affectations provisoires soient aussi limitées que possible et subordonnées à l'accord explicite du recteur de l'académie d'exercice du candidat proposé.

Par ailleurs, les enseignants du second degré peuvent également être recrutés pour exercer des fonctions de contractuel dans l'enseignement supérieur, notamment des fonctions d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER). Ils sont alors placés en position de détachement, mais ce détachement n'est possible que si les nécessités du service d'enseignement du second degré le permettent. Il appartient au recteur d'apprécier ces nécessités et donc d'émettre, le cas échéant, un avis défavorable à un tel détachement.

Enfin, il a été décidé pour cette année scolaire de rendre possible l'exercice d'un service partagé entre le second degré et l'enseignement supérieur.

Chaque affectation ou chaque détachement est examiné de façon individualisée par les universités, les recteurs et ma direction afin de prendre la décision la plus conforme à l'intérêt général.

J'espère que ces éléments d'information répondent, pour l'essentiel, à vos préoccupations.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur des personnels enseignants
Pierre-Yves Duwoye

P.J. 1 circulaire [circulaire du 12 juillet 1999, "service partagé entre le second degré et l'université pour les personnels enseignants du second degré"]

Anglistentag 1999

L'université "Johannes Gutenberg" de Mainz a accueilli du 26 au 29 septembre le Congrès ANGLISTENTAG millésimé 1999. La ville de Mainz se préparant à fêter le 600ème anniversaire de la naissance de Johannes Gutenberg en 2000, il était aussi difficile de circuler dans la ville, tout spécialement autour des points centraux, qu'à Lyon. Cela n'a pas empêché les organisateurs, le Professeur Reitz, président, le Professeur Kohl, de l'université de Wurzburg, le Professeur Stahl, de l'université de Mainz et leur assistante, Sigrid Rieuwerts, de l'université de Mainz, de réserver à environ 300 membres de la Deutscher Anglistenverband venus pour la circonstance, ainsi qu'à leurs nombreux invités étrangers, un accueil des plus chaleureux. Pour donner un résonance internationale à cette réunion, les organisateurs avaient en effet pu rassembler une vingtaine de représentants d'associations sœurs, parmi lesquelles j'ai pu noter des collègues d'origines russe, yougoslave, croate, hongroise, polonaise, bulgare, tchèque, anglaise, espagnole, italienne, danoise, autrichienne, portugaise – et j'ai eu l'honneur d'y représenter la France.

Cinq axes de communications avaient été retenus : English Word-Formation : synchronic-diachronic, Jacobean Drama, Postcolonial Theory, Narratology et Varia. Un forum international nous a permis de confronter la manière dont chaque pays aborde les problèmes d'évaluation, aussi bien pour ce qui concerne les travaux des étudiants que, et surtout, pour ce qui est des enseignements, des enseignants et des programmes de recherche. Un des points qui a le plus marqué l'auditoire est la grande diversité d'approches, suivant les pays, ne serait-ce qu'en Allemagne où chaque Land a son système

propre, celui de la Ruhr ne pouvant (et ne voulant) se comparer en rien avec celui de la Bavière ou de la Rhénanie. Les points les plus positifs, de l'avis de tous ceux qui sont déjà soumis à un système national d'évaluation, naissent d'un constat de transparence qui résulte nécessairement d'une telle entreprise. Chacun a noté la difficulté, en anglistique, d'évaluer une pratique scientifique qui ne peut espérer être mesurée en termes d'efficacité ou de rentabilité immédiate, ni de progrès dans le savoir. Le Professeur Graham Caie, de Glasgow, a expliqué que, selon lui et pour la plupart de ceux qu'il rencontre, l'enseignement et la recherche en anglais en Grande-Bretagne ne semblent pas avoir souffert, jusqu'à maintenant, de la mise en place d'un système d'évaluation global qui fonctionne outre-Manche depuis quelques temps déjà. Il en résulte un nombre de réunions et une quantité de *paperwork* en inflation constante, mais cela oblige aussi un grand nombre de problèmes à être posés, en termes pratiques et éthiques, d'une façon qui, précédemment, n'était pas aussi complète et claire. Aucun budget spécifique n'a été voté pour mettre en place le système, et pourtant l'argent semble redistribué d'une façon plus équitable.

On notera que le congrès s'est déroulé sur trois jours pleins, du lundi au mercredi (l'accueil étant fait dès le dimanche soir), et que le nombre d'ateliers animés en parallèle n'a été que de cinq. Cela a certainement permis un regroupement simplifié des participants mais a aussi limité le nombre des communications à une cinquantaine, d'une densité accrue de ce fait ; je dois préciser que celles dont j'ai pu profiter étaient d'une grande tenue.

Une soirée à l'hôtel de ville de Mainz nous a permis de nous faire une bonne idée de la qualité du Riesling local et d'échanger nos avis à l'écoute d'une sympathique chorale d'étudiants, menée par Sigrid Rieuwerts : *Authentic Voices*. Hélas, des obligations professionnelles ne m'ont pas permis de participer à toute la conférence, et notamment à une descente du Rhin accompagnée d'une dégustation des crus du Rheingau, offerte à tous les congressistes en fin de congrès – une idée qu'il faudrait garder en mémoire lors d'une prochaine rencontre de la SAES, près d'un de nos grands fleuves bordés de vignobles. Suivez mon regard.

Alain Cazade
Trésorier de la SAES

Bourses SAES

Il est rappelé que la SAES accorde des bourses chaque année, chacune de 5000F, à des collègues ou futurs collègues – ayant inscrit une thèse depuis trois ans au moins, ou l'ayant soutenue depuis trois ans au plus –, originaires des pays du sud et de l'est, qui souhaiteraient faire un séjour d'étude de quinze jours dans un de nos départements ou une de nos UFR. La SAES rembourse également le voyage à concurrence de 5000 F. Les candidats doivent envoyer au Président de la Commission Recherche un curriculum vitae, une recension des publications, un résumé de la thèse en anglais ou un résumé du projet de recherche, une lettre de motivation ainsi qu'une lettre motivée de la puissance invitante. L'université d'accueil prend en charge l'assurance du titulaire de la bourse, son hébergement, et prévoit son accès aux instruments de travail (bibliothèques, etc.). Aucun service d'enseignement ne peut être demandé aux collègues ainsi invités. Un modèle de convention d'accueil est proposé sur le site Web de la SAES.

À propos de la messagerie

Il est important de ne pas confondre les trois adresses suivantes, toutes les trois rattachées au serveur de l'Université de Poitiers :

- <majordomo@campus.univ-poitiers.fr>

Cette adresse n'est utilisée que pour s'abonner à la liste de messagerie, ou se désabonner.

- <saes@campus.univ-poitiers.fr>

Un message envoyé à cette adresse parvient à tous les abonnés de la liste, lesquels sont à présent plus de 400, c'est-à-dire un peu plus du quart des membres de la Société.

- <Jean-Louis.Duchet@mshs.univ-poitiers.fr>

Cette adresse est l'adresse personnelle du Secrétaire général.

Il est en outre rappelé à tous les utilisateurs de la liste de messagerie qu'il est demandé aux expéditeurs de messages de ne pas joindre d'attachement (annexe) à leurs envois collectifs à la liste de messagerie SAES. Même entre usagers individuels l'usage veut que l'on s'assure de l'accord du destinataire avant l'envoi d'un attachement. Deux raisons à cela:

- les attachements sont le vecteur classique des macro-virus sous Word.
- un attachement est infiniment plus long à arriver qu'un message de longueur équivalente ; et il existe de plus en plus de collègues qui chargent leur courrier par modem à leurs frais, et c'est encore parfois un modem à 14400 bps, voire 9600 bps.

Il est infiniment plus léger et indolore pour la bonne transmission des messages d'inclure dans le corps des messages les tables des matières des publications, les propositions de textes ou de motions, etc. ou de donner la référence d'un site web où le texte sera consultable par les seuls correspondants intéressés.

Jean-Louis Duchet
Secrétaire général de la SAES.

Dernière minute

Notre liste de messagerie vient de connaître quelques épisodes de *spamming* qui ont donné lieu à de vives protestations de la part de plusieurs abonnés. Grâce au travail des spécialistes du CRI de l'Université de Poitiers, il semble qu'une solution technique soit en vue, qui permettra de protéger notre liste sans pour autant avoir recours à une procédure de modération.

A. Haberer, 9 décembre 1999

Livres et documents reçus

— *Les Cahiers de l'APLIUT. Pédagogie et recherche*, "Varia", vol. XIX, n°1, septembre 1999, 148 p., 75 F (+port).

— Cahiers Forell, n° 11, *Censure(s) et identités(s)*, 124 p., 90 F ISBN 2-910394-10-7.

— *Etudes Britanniques Contemporaines*, n°16, juin 1999, 148 p, 60 F.

— *XVII-XVII, Bulletin de la Société d'études anglo-américaines*, "Vie, formes et lumière(s). Hommage à Paul Denizot", éd. Guyonne Leduc, septembre 1999, 304 p.

— *Le Bulletin d'information de l'AELPL* (dir. Jean-Pierre Attal), n° 8, octobre 1999.

— Joanny Moulin, *Seamus Heaney. L'éblouissement de l'impossible*, Paris, Honoré Champion, 1999, 224 p., ISBN 2-7453-0044-X.

— R. L. Stevenson, *L'Étrange cas du Dr Jekyll et de Mr Hyde*, trad., notes et dossier par Jean-Pierre Naugrette, Paris, Le Livre de Poche, 1999, 95 p., 10 F.

— Elisabeth Soubrenie, *Présence de la solitude : la poésie anglaise entre néoclassicisme et préromantisme 1725-1785*, Paris, Éditions Honoré Champion, 1999, 368 p., 335 F.

- Richard Deutsch, *Kilt ou double*, Rennes, Editions Terre des Brumes, 1999, 175 p. Second volet de la trilogie "Du Sang sur la paix" entamée avec *Belfast Blues* et qui s'achèvera avec *Echec à la Rennes*.
- François Gallix (dir.), *Lecture d'une œuvre. The Remains of the Day. Kazuo Ishiguro*, Paris, Editions du Temps, 1999, 222 p., 95 F.
- Patrick Badonnel (dir.), Agrégation d'anglais 1999. Concours externe. Rapport du jury, 91 p.
- Joanny Moulin (dir.), *Lire Ted Hughes : New Selected Poems 1957-1994*, Paris, Editions du Temps, 1999, 255 p., 95 F.
- Claire Tardieu, *Le Professeur citoyen*, Bourg-la-Reine, Editions M.T., 1999, 95 p., 48 F. ISBN 2-913101-04-06
- Naomi Malan, *La Proposition relative en anglais contemporain. Une approche pragmatique*, Gap et Paris, Editions Ophrys, 1999, 140 p, 65 F.
- Seamus Heaney, *Beowulf: A New Translation*, London, Faber, 1999, XXX + 103 p, £14.99.
- Jean Lozes, *Lexique d'histoire et de civilisation irlandaises*, Paris, Ellipses, 240 p.
- Paul Brennan et Valérie Peyronel, *Civilisation irlandaise*, Paris, Hachette Supérieur, 1999, 192 p.
- Jean-Bernard Vray (dir.), *Littérature et cinéma. Ecrire l'image*, Travaux du CIEREC XCVII, Publ. de l'Université de Saint-Etienne, 1999, 221 p., 150 F.
- Jean-Claude Souesme (dir.), *Détermination nominale et individuation*, Actes du colloque national de linguistique anglaise, Nice, 26-27 mars 1999, *Cycnos*, vol 16, n° 2, 1999, 276 p., 100 F.
- Bernard O'Donoghue, *Oxford Irish Quotations*, Oxford UP, 1999, 317 p., £4.99.
- Robin M. Spittal, *La Grande-Bretagne contemporaine en QCM*, Paris, Ellipses, Collection "Les Essentiels de civilisation anglo-saxonne", 1999, 192 p.
- Jean-Michel Lacroix (dir.), *Re-Constructing the Fragments of Michael Ondaatje's Works. La diversité déconstruite et reconstruite de l'œuvre de Michael Ondaatje*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1999, 248 p., 120 F.
- Richard Lilly et Michel Viel, *Initiation raisonnée à la phonétique de l'anglais*, Paris, Hachette Supérieur, 1999, 208 p.

— Paul Denizot et Cécile Révauger (dir.), *Pauvreté et assistance en Grande-Bretagne, 1688-1834*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1999, 287 p., 180 F.

— Renée Dickason, *Radio et télévision britanniques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, 270 p., 85 F.

— Bertrand Lemonnier, Claude Chastagner, Renée Dickason, Michel Etcheverry, François Luton, Robert Tatham, Pascal Villate-Compton, *Médias et culture de masse en Grande-Bretagne depuis 1945*, Paris, A. Colin, 1999, 190 p.

— Marie-Françoise Alamichel, *Pronoms et déterminants*, Ellipses, 142 p. ISBN 2-7298-6861-5.

— Christiane Desafy-Grignard, *Arthur Miller, Une vie à l'oeuvre*, Paris, Le Sémaphore, 415 p., 148 F ISBN 2-912283-12-4.

— Henri Lieutaud, *La voix de l'individuation dans les derniers romans de Charles Dickens*, Nice, Presses Universitaires du septentrion, 2 vol., 771 p., 385 F. ISBN 2-284-01212-4.

— Sylvie Persec, Jean-Claude Burgué, *Grammaire raisonnée 2, Anglais*, Paris, Ophrys, 1999, 304 p., 98 F ISBN 2-7080-0915-X.

— Patrick Gettliffe, *Verbes prépositionnels et verbes à particule*, Paris, Ellipses, 1999, 144 p. ISBN 2-7298-4812-6.

— L. Hoarau, C. Mazodier, C. Rivière, *Thèmes commentés de grammaire anglaise, corrigés complets et explications*, Paris, Ophrys, 1999, 62 F ISBN 2-7080-0919-2.

— Philip Carr, *English Phonetics and Phonology, An Introduction*, Oxford, Blackwell, 1999, 169 p., £14.99. ISBN 0-631-19776-1.

— Wilfrid Rotgé, *Vocabulaire anglais*, Paris, Hatier, 1999. Livre + CD, 59 F ISBN 2-218-72780-3.

— Christiane Desafy-Grignard, *Arthur Miller, Une vie à l'œuvre*, Paris, Le Sémaphore, 415 p., 148 F. ISBN 2-912283-12-4.

— *Alizés n°17, Essays on Washington Irving*, ed. by Bernard Terramorsi. 164 p., 85 F ISSN 1155-4363..

— Emilienne L. Baneth-Nouailhetas, *Le Roman anglo-indien de Kipling à Paul Scott*. Avant-propos d'Hubert Teyssandier. Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1999, 329 p., 170 F ISBN 2-87854-178-2.

— Christiane Saint-Jean-Paulin, *Quand l'Amérique contestait, 1960-1970, Analyses, chronologie et documents*, Paris, Ophrys-Ploton, 1999, 192 p. ISBN 2-84120-106-6.

— Jean Peeters, *La Médiation de l'étranger; une sociolinguistique de la traduction*, Artois Presses Université, 1999, 372 p., 160 F ISBN 2-910663-42-6.

— Liliane Louvel (dir), *Like Painting...*, La Licorne, MSHS de l'Université de Poitiers, 1999, 262 p., 130 F ISBN 2-911044-53-5.

— Jean-Claude Souesme, *Pratique raisonnée en linguistique anglaise. 48 points de grammaire avec exercices commentés*, Paris, Armand Colin, 1999, 351 p.

Jean-Jacques Lecercle, *Interpretation as Pragmatics*, London, Macmillan, 1999, 251 p. ISBN 0-312-22153-3.

Alain Bony, *Joseph Addison & Richard Steele : The Spectator et la presse périodique*, Paris, Didier-Erudition, 1999, 343 p. ISBN 2-86460-370-5.

COLLOQUES

Les collègues à contacter dont le nom n'est suivi d'aucune adresse sont répertoriés dans l'annuaire de la SAES.

— *Les 17 et 18 décembre 1999*, Conference of the European Federation of Associations and Centres of Irish Studies (EFACIS, University of Paris III-Sorbonne Nouvelle: "Ireland and Europe: Interchanges". Contacter Paul Brennan.

— *Les 5, 6 et 7 janvier 2000*, colloque international "Les Juifs et le Livre", organisé par Danièle Frison et Claude Lévy, à l'Université de Paris X-Nanterre. Contacter Jeannine Boukhris.

— *Les 14 et 15 janvier 2000*, colloque à l'Université de Pau sur "Apocalyptisme des temps (post-)modernes (XIX^e-XX^e s.): représentation de la cruauté et crudité de la représentation". Contacter Anne Combarrous (cinéma, peinture) ou Françoise Buisson (littérature).

— *Le samedi 15 janvier 2000*, journée d'étude "Regards croisés sur New York - New York in the Cross Hairs", Saturday, 15 January, 2000, 9.00-17.45: Université de Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ). Contact John Dean or Alain Vanneph.

— *Le vendredi 21 Janvier 2000*, (date à confirmer) discussion autour du thème de "Déplacements". Contacter Cornelius Crowley.

— *Le 21 janvier 2000*, journée d'études du CERAN (Lyon 2) sur "La presse en Angleterre aux XVII^e et XVIII^e s." Une demi-journée sera consacrée au programme de l'agrégation (Addison & Steele). Contacter Alain Bony.

— *Les 21 et 22 janvier 2000*, colloque de la SFEVE sur le thème "Journaux et Journalistes". Contacter Laurent Bury.

— *Les 21 et 22 janvier 2000*, colloque à l'Université de Paris VIII-Saint-Denis sur "Les débats sur la démocratie en Grande-Bretagne au XX^e siècle". Contact: Ann Thomson, ou Lori Maguire.

— *Les 4 et 5 février 2000*, colloque sur "Les Amériques et le Pacifique", organisé par le Centre d'Études Canadiennes de Rennes 2. Contacter Marta Dvorak

— *Les 4 et 5 février 2000*, colloque sur le thème "Europe unie, le Royaume désuni? Enjeux politiques, économiques, et identitaires de la Dévolution" à Brest, Faculté Victor Ségalen. Contacter : Matthew Graves (CRECIB), ou François Boulaire (SOFEIR).

— *Les 25 et 26 février 2000*, colloque international "Ted Hughes 2000", à Lyon 2 (CERAN). Contacter Joanny Moulin ou Adolphe Haberer. Inscriptions : <http://www.uni-leipzig.de/~angl/hughes/registration.htm>

— *Le 26 février 2000 et les 28-29 avril 2000*, colloque du groupe Tropismes (Paris X - Nanterre) sur "Que fait la fiction." Contacter Richard Pedot.

— *Les 3 et 4 mars 2000 et 2 et 3 mars 2001*, colloque du GERB (Groupe d'Études et de Recherches Britanniques) sur "L'Infini". Contacter Ronald Shusterman ou Christine Reynier.

— *Les 10 et 11 mars 2000*, colloque "Lire le détail / What's in a Detail", à l'Université de Reims, Centre sur l'imaginaire. Contacter Daniel Thomières.

— *Les 10 mars et 11 mars 2000*, colloque de diachronie, à l'Université François Rabelais de Tours: "De l'anglais ancien à l'anglais moderne : un mouvement du synthétique à l'analytique". Contacter Jean-Paul Régis.

— *Du 16 au 18 mars 2000*, XXI^e colloque du GERAS (Groupe d'étude et de recherche en anglais de spécialité), à l'Université de Bourgogne sur le

thème : "Texte / Image". Contacter Anne Magnet ou Didier Carnet. Consulter la page web du GERAS.

— *Le 17 mars et le 16 juin 2000*, séminaires du Centre de recherche sur "Les origines de la modernité dans les pays anglophones", à Paris X-Nanterre, sur "La question du progrès". Contacter Monique Chassagnol.

— *Les 17 et 18 mars 2000*, colloque international à l'Université Paris IV-Sorbonne, sur "Les Femmes et le Travail au XVIII^e siècle". Contacter: Jacques, ou Marie-Cécile Révauger, ou Isabelle Baudino.

— *Les 23-25 mars 2000*, III^e colloque UNTELE (Usages des Nouvelles Technologies dans l'Enseignement des Langues Etrangères) sur le thème "Environnements virtuels et apprentissage des langues", à l'Université de Technologie de Compiègne. Contacter <untele@utc.fr>

— *Les 23 et 24 mars 2000*, colloque du Centre de Recherche en Traductologie de l'Artois (CERTA), sur Linguistique, Traductologie et Traduction. Contacter Michel Ballard ou Catherine Delesse.

— *Les 24, 25 et 26 mars 1999*, VII^e colloque de PERU (Psychanalyse et Recherche Universitaire), à l'Université Lumière-Lyon 2 (CERAN), sur "L'Inquiétant". Contacter Josiane Paccaud-Huguet.

— *Les 23 et 24 mars 2000*, colloque international du CERIL (Centre d'Études et de Recherches Inter-Langues) à l'Université du Havre, Faculté des Affaires Internationales, sur le thème: "Cultures et sociétés: évolution, révolution, dévolution". Contacter Jean-Paul Barbiche.

— *Les 24 et 25 mars 2000*, colloque annuel du Groupe de Recherche et d'Études Nord-Américaines (G.R.E.N.A.) à l'Université de Provence (Aix-Marseille I), sur le thème "Fin(s) de siècle(s)" (domaines de la littérature, de l'histoire, de la civilisation, de l'histoire de l'art et du cinéma). Contacter Sylvie Mathé.

— *Du 31 mars au 1er avril 2000*, colloque organisé à Dijon sur "Le destinataire dans les écrits intimes". Contacter Sylvie Crinquand

— *Le 21 avril 2000*, colloque du Centre d'Étude et de Recherche sur l'Empire et le Commonwealth de l'Université de Paris XII-Créteil : "(Écrire) le Temps". Contacter Evelyne Hanquart-Turner.

— *Les 25 et 26 avril 2000*, colloque International: "Cultural Studies et Interdisciplinarité: différence, altérité, dialogue, traduction", Trinity and All Saints College of the University of Leeds, UK. Contacter Stéphane

Herbrechter, Trinity and All Saints College, Brownberrie Lane, Horsforth, Leeds LS18 5HD.

— *Les 19, 20, 21 mai 2000*, XL^e Congrès de la SAES à l'Université d'Angers. Thème du congrès : "Progrès : rêve(s) et réalité". Contacter Daniel Baylon.

— *Les 19, 20, 21 mai 2000*, colloque "Femme et société en Europe" à l'Université du Littoral à Boulogne. Contacter Maryam Ghabris.

— *Du 31 mai au 4 juin 2000*, XXIII^e Annual Conference of the Association for the Study of the New Literatures in English (ASNEL) in Aachen and Liège, "Towards a Transcultural Future: Literature and Society in a 'Post'-Colonial World". Contact Geoffrey V. Davis / Peter H. Marsden, Institut für Anglistik, RWTH Aachen, D-52056 Aachen. Tel. 49-241-806105/806103 (office). Fax: 49-241-8888-278 or 350; Marc Delrez/ Bénédicte Ledent, Département de Langues et Littératures Germaniques, Faculté de Philosophie et Lettres, Université de Liège, Place Cockerill, 3, B-4000 Liège.

— *Les 8, 9 et 10 juin 2000*, XX^e Congrès de l'APLIUT (Association des professeurs de langue en IUT), IUT Cherbourg-Manche : "L'international : une dynamique dans l'apprentissage des langues (pour les spécialistes d'autres disciplines)". Contact sur le site web de l'APLIUT.

— *Les 15 et 16 juin 2000*, second colloque du CERVEPAS, Université de Paris III-Sorbonne nouvelle, sur "Travail et emploi, l'expérience anglo-saxonne". Contacter Martine Azuelos.

— *Les 16 et 17 juin 2000*, le CIRBEL (Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Iles Britanniques et l'Europe des Lumières) organise un colloque sur "Foi, Croyances, Superstitions dans l'Europe des Lumières" à Montpellier 3. Contacter Clotilde Prunier ou cirbel@univ-montp3.fr.

— *Les 21, 22 et 23 juin 2000*, congrès international au Centre Universitaire Vauban à Nîmes, sur "Les constructions de la mémoire dans la littérature américaine de la fin du XX^e siècle. Contacter Wendy Harding, Simone Pellerin, ou Jacky Martin.

— *Du 22 au 24 juin 2000*, Conference at The University of Paris -X, with INCS (Interdisciplinary Nineteenth-Century Studies) : "Ways of Seeing: The Nineteenth Century. Contact: Prof. Therese Dolan, Dept. of Art History, Temple University, Ritter Annex, Philadelphia, PA 19122, U.S.A.

— *Les 30 juin, 1 et 2 juillet 2000*, colloque franco-britannique organisé par la Maison Française d'Oxford, avec The Paul Mellon Centre for Studies in British Art & The Voltaire Foundation (Oxford), "Crossing the Channel for Art's Sake! Anglo-French Attitudes to the Pictorial Arts in the 18th and 19th Centuries." Contacter Laurent Châtel (Arras), tel: 01 40 03 87 68.

— *Du 6 au 8 juillet 2000*, international conference on the "Legacy and contribution to Canada of European female emigrants". Contacter Françoise Le Jeune.

— *Du 6 au 8 juillet 2000*, colloque international pluridisciplinaire sur le thème: "Borders & Crossings 2" (Seuils et Traverses) sur le récit de voyage, organisé par le CRBC à l'Université de Brest. Contacter Jean-Yves Le Disez ou Jan Borm.

— *Du 19 au 23 juillet 2000*, Fourth International Conference on Teaching and Language Corpora, University of Graz, Austria. Contact: Guy Aston (Bologna), Norbert Berger (Graz), Lou Burnard (Oxford HCU), Bernhard Kettemann (Graz), Tony McEnery (Lancaster), Barbara Seidlhofer (Vienna), Christopher Tribble (Sri Lanka).

— *Du 2 au 5 août 2000*, colloque Conrad, Texas Tech. University. Contact Donald W. Rude, TTU Dept of English, Lubbock, TX 79409-3091.

— *25-29 August 2000*, ESSE/5, in Helsinki. Consult the conference homepage: <<http://www.eng.helsinki.fi/doi/ESSE5-2000/index.html>>

— *Les 22 et 23 septembre 2000*, à Paris III-Sorbonne Nouvelle, colloque du Centre de recherche "Littérature, arts et cultures de la Grande-Bretagne et des États-Unis": "Ars memoriae: mémorisation, remémoration, oubli". Contacter B. Brugière, M.-C. Lemardeley ou A. Topia.

— *Du 21 au 24 septembre 2000*, VI^e congrès de la SERCIA, à Bordeaux, sur le thème "La/le politique au cinéma". Contacter Trudy Bolter ou Dominique Sipièrre.

— *Les 5 et 6 octobre 2000*, colloque à l'Université de Franche-Comté, Besançon, sur "Lectures de femmes". Contacter Marianne Camus.

— *Du 26 au 29 octobre 2000*, Conference "Austria and Austrians: Images in World Literature", organised at the University of Salzburg. Contact: Wolfgang Goertschacher or Holger Klein, Institut fuer Anglistik und Amerikanistik Universitaet Salzburg, Akademiestr. 24, A-5020 Salzburg, Austria. Tel. 0043-662-8044-4422, Fax 00434-662-8044-613.

— *Les 17 et 18 novembre 2000*, colloque "La vérité en littérature: détection, confession, parabole" de l'IRMA (Institut de Recherche du Monde Anglophone) à l'Université de Provence. Contacter Max Duperray.

— *Les 24 et 25 novembre 2000*, colloque à l'Université de Valenciennes sur "Nostalgies de l'Amérique: interférences, compensation et constructions d'une identité". Contacter William Dow.

— *Les 24 et 26 novembre 2000*, colloque "l'Impudeur" organisé par la SEAC (Société d'Études Anglaises Contemporaines), le CERLA (Centre d'Études et de Recherches sur la Littérature Anglaise) de Paris VII et le GRIP (Groupe de Recherche Inter-universitaire sur la Poésie), à l'université de Paris VII - Denis Diderot. Contacter Catherine Bernard ou Paul Volsik.

— *Les 8 et 9 décembre 2000*, colloque à la Sorbonne sur "Les figures de la violence", sous la présidence d'Hubert Teyssandier. Contacter Anne-Laure Fortin ou Claire Joubert.

— *Les 8 et 9 décembre 2000*, colloque international sur "David Cronenberg : un extrême regard" organisé par le Centre d'Études Canadiennes de l'Université Bordeaux III. Contacter Jean-Paul Gabilliet.

— *Printemps 2001*, International William Golding Conference: "W. Golding : The Aesthetic Instruments of Mystery", at the University of Mons-Hainaut, Belgium. Contact Nadia D'Amelio.

— *Les 27 et 28 avril 2001*, colloque "Britain in a migrant world" organisé par l'E.N.B.A.S. à l'Université de Portsmouth. Contacter François Poirier (Université Paris 13), Slávka Tomasciková (Presov University) ou David Hutchinson (University of Portsmouth).

— *Du 29 juillet au 4 août 2001*, congrès de l'International Association of University Professors of English, à Bamberg. Contacter Marie-Madeleine Martinet.

— *Fin septembre 2001*, colloque de la SERCIA (Société d'études et de recherches sur le cinéma anglophone) prévu à Paris X. Contacter Francis Bordat.

— *Fin octobre 2001*, colloque de la Société de Stylistique Anglaise, "Stylistique et Énonciation: le discours indirect libre" à l'Université de Toulouse-le-Mirail. Contacter Gilles Mathis, Ronald Shusterman ou Albert Poyet.

SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Nouvelle adhésion ou Renouvellement / Modification

Mme Mlle M.

[Mettre clairement en valeur les modifications à reporter]

Nom: Prénom(s):

Dénomination de l'université et adresse complète:

Grade ou fonction dans l'enseignement supérieur:

Position (cf. Annexe ci-contre):

Spécialités (cf. Annexe ci-contre):

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Type de thèse (cf. Annexe ci-contre):

Adresse personnelle:

- N° de téléphone personnel: à l'université:

- N° de télécopie personnel: à l'université:

- Adresse électronique:

Affiliation(s) à autre(s) société(s) (cf. Annexe ci-contre):

Renseignements divers pour l'annuaire : 90 caractères max. (dir. UFR, chef dépt, prés. CS, membre CNU, dir. E.A., etc.)

Date et signature:

La cotisation, par année civile, est de **210 F** (105F. pour les retraités et professeurs émérites). Toutefois elle est réduite à **200 F** pour ceux qui choisissent de payer par prélèvement (100F. pour les retraités et professeurs honoraires), ce qui évite les retards de paiements et diminue les frais de relance.

Pour adopter le prélèvement automatique, il suffit de remplir le formulaire joint et de le renvoyer **accompagné d'un RIB, un RIP ou RICE** à l'adresse figurant ci-dessous. Une telle demande n'a pas besoin d'être renouvelée chaque année, reste valable tant que vos coordonnées bancaires n'ont pas changé et peut être annulée à tout moment. Remplir toutes les rubriques, y compris l'adresse de votre banque, en bas à droite. Celle-ci apparaîtra dans une enveloppe à fenêtre et devra être assez lisible pour que le courrier soit acheminé sans erreur possible. La demande de prélèvement doit être renvoyée **avant le 20/03** pour être utilisée dans l'année en cours. Renvoyée au-delà de cette date, cette demande ne pourra être valable qu'à partir de l'année suivante. La cotisation de l'année en cours ne pourra dans ce cas être acquittée que par chèque.

Ceux qui choisiront le paiement par chèque l'intituleront à **l'ordre de la SAES**, (CCP: **17869 71 R Paris**) .

Dans tous les cas, joindre le présent formulaire et adresser le tout au trésorier: **Alain Cazade, 2^{er}, rue Jean Fallay, 93250 Villemomble.**

S.V.P.: Ne pas intituler le chèque au nom du trésorier. Aucun mandat ni virement direct au CCP.

Annexes

Code grade:	22 Lecturer
0 *	23 Maître de langues
1 Professeur	Code type thèse:
2 Maître-assistant	E Etat
3 Assistant	3 3 ^e cycle
4 Associé	N Nouvelle thèse
5 Chargé d'enseignement (vacat.)	U Université
6 Recteur	P PhD
7 Directeur de recherches	A Autres
8 Professeur certifié	DN Doctorant N
9 Maître de conférences	DE Doctorant E
10 Professeur agrégé	Code position:
11 Assistant agrégé	0 en activité
13 Professeur assistant	1 honoraire
14 Docteur	2 retraité
15 Assistant associé	3 émérite
16 Ingénieur	4 stagiaire
18 ATER	5 vacataire
19 Allocataire moniteur normalien	6 détaché
20 Assistant normalien doctorant	8 contractuel
21 Docteur pays anglo. ou germ.	9 en disponibilité

Liste des codages par spécialité:

6 16° s.	IN Inde
7 17° s.	LEA Langues étrang appliquées
8 18° s.	LX Lexicologie
9 19° s.	LG Linguistique
0 20° s.	LAF Littérature africaine
AS Anglais de spécialité	LA Littérature américaine
AF Anglais ?ction	LE Littérature anglaise
AUS Australie	LC Littérature comparée
CI Cinéma	LF Littérature fantastique
CA Civilisation américaine	LM Littérature moderne
CB Civilisation britannique	MA Moyen-Age
CE Civilisation élisabéthaine	MU Musique
CV Civilisation victorienne	N Nouvelle
CW Commonwealth	PG Pays de Galles
DD Didactique	PE Peinture
DR Droit anglais	PH Phonétique
EC Économie	PO Poésie
CAN Études canadiennes	R Roman
ES Études écossaises	RNT Rech nouvelles technologies
IR Études irlandaises	STA Statistique
EP Études politiques	ST Stylistique
G Gestion	TH Théâtre
H Histoire	TL Théorie de la lecture

ID	Histoire des idées	TR	Traduction
----	--------------------	----	------------

SOCIÉTÉS DE SPÉCIALITÉ REGROUPANT LES ANGLICISTES

S1	SFEVE	SOC. FR. D'ÉTUDES VICTORIENNES ET ÉDOUARDIENNES	M. GUILCHER
S2	SEC	SOCIÉTÉ D'ÉTUDES CONRADIENNES	Mme PACCAUD-HUGUET
S3	SEAA17/18	SOC. D'ÉT. ANGLO-AMÉRICAINES DES 17 ^e ET 18 ^e SIÈCLES	M. ROUX
S4	SSA	SOCIÉTÉ DE STYLISTIQUE ANGLAISE	M. MATHIS
S5	AMAES	ASSOCIATION DES MÉDIÉVISTES ANGLICISTES	M. CRÉPIN
S6	SEPC	SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DES PAYS DU COMMONWEALTH	Mme BARDOLPH
S7	GERAS	GR. D'ÉT. ET DE RECHERCHES SUR L'ANGLAIS DE SPÉCIALITÉ	M. PERRIN
S8	CRECIB	CENTRE DE RECH. ET D'ÉT. DE CIVILISATION BRITANNIQUE	M. LEMOSSE
S9	SOFEIR	SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDES IRLANDAISES	M. BRENNAN
S10	ALAES	ASSOC. DES LINGUISTES ANGLICISTES DE L'ENS. SUPÉRIEUR	M. COTTE
S11	SEAC	SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ANGLAISES CONTEMPORAINES	M. GILBERT
S12	SDHL	SOCIÉTÉ D.H. LAWRENCE	Mme ROY
S13	SAIT	SOC. INTERTEXTUALITÉS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES	M. TEYSSANDIER
S14	SEC	SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCOSSAISES	M. MORÈRE
S15	SFS	SOCIÉTÉ FRANÇAISE SHAKESPEARE	M. MAGUIN
S16	ALOES	ASS. ANGL. POUR LES ÉT. DE LANG. ORALE DS L'ENS. SEC. & SUP.	M. O'NEIL
S17	SERCI	SOC. D'ÉT. & DE RECH. CINÉMA ANGLO-SAXON	M. D. SAPIÈRE
S18	SEW	SOCIÉTÉ D'ÉTUDES WOOLFIENNES	Mme REYNIER
S19	SFEC	SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDES CANADIENNES	M. LACROIX

Cotisation par prélèvement

Veillez prendre le temps de remplir soigneusement et complètement le formulaire de prélèvement ci-contre, et d'y adjoindre un relevé d'identité bancaire ou postal (RIB/RIP)

Les noms et adresse du débiteur sont les vôtres. Les numéros d'établissement et de guichet et la clé RIB sont sur votre RIB ou RIP mais doivent être recopiés. Dater et signer ensuite au-dessous pour autoriser le prélèvement. Faites figurer dans le cadre à droite l'adresse complète de votre agence bancaire. Celle-ci apparaîtra dans une enveloppe à fenêtre et doit être assez lisible pour que la poste achemine le courrier sans erreur possible. Merci.

ICI S'INSÈRE LE FORMULAIRE DE PRÉLÈVEMENT

ADRESSES DES MEMBRES DU BUREAU

Jacques CARRÉ Vice-président	10, rue des Quatre-Granges 63100 CLERMONT-FERRAND Tél. et fax: 04 73 92 08 49 ; 01 47 36 96 70 Jacques.Carre@paris4.sorbonne.fr
Alain CAZADE Trésorier	2ter, rue Jean-Fallay 93250 VILLEMOMBLE Tél.: 01 48 94 38 43 cazade@dauphine.fr
Ludmilla DELORME Vice-Présidente	49, av. de Belfort 33700 MÉRIGNAC Fax et tél.: 05 56 97 84 72
Jean-Louis DUCHET Secrétaire Général	4, rue Saint-Hilaire 86000 POITIERS Fax: 05 49 45 32 90. Tél.: 05 49 55 99 96 duchet@univ-poitiers.fr
Annick DUPERRAY Vice-présidente	17, Le Puy des Lauriers, Chemin Mouret, 13100 AIX-EN-PROVENCE Tél.: 04 42 96 18 92 promess@newsup.univ-mrs.fr
Adolphe HABERER Président	1, route de Saint-Antoine 69380 CHAZAY D'AZERGUES Fax et tél.: 04 72 54 62 21 haberer@univ-lyon2.fr
Pierre LABROSSE Trésorier adjoint	39, rue P.-Brossolette, 92600 ASNIÈRES Tél.: 01 47 33 60 02 Pierre.Labrosse@dauphine.fr
Marie-Jeanne LAGADEC Secrétaire adjointe	130, boulevard Masséna 75013 PARIS Fax : 01 45 87 41 75. Tél.: 01 45 83 06 24 lagadec@ext.jussieu.fr
François LAROQUE Vice-président	32, rue Cassette, 75006 PARIS Fax et tél. : 01 45 49 39 92 flaroque@club-internet.fr
Sophie MARRET Secrétaire adjointe	3, rue Waldeck-Rousseau, 35700 RENNES Fax : 02 99 87 04 10 . Tél.: 02 99 63 84 33 Sophie.Marret@uhb.fr

Le directeur de la Publication : Adolphe Haberer.

ISSN : 0982.3654

Imprimé par Reboul Imprimerie s.a., 2-4 r Etienne-Mimard, 42000 Saint-Etienne

Dépôt légal: 4^e trimestre 1999: 1650 exemplaires. 36 pages.